Le *Journal* demande au gouvernement une récompense pour ce héros modeste. Elle sera bien méritée.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 6 janvier.* — Ernest Collier, Grande-Rue, cour Lefebvre-Pau, 17. — Marcelle Lagas, rue du Tilleul, 285. — Emile Vienne, rue du Moulin, 130. — Joseph Piérart, impasse Turgot, 16. — Gustave Debrouwere, rue de France, 65. — Céline Rubeau, rue de Mons, 7. — Joseph Lutz, rue Saint-Amand, cour Deswart 3. — Jeanne Willaert, rue Pierre-de-Roubaix, cité Flipo, 35. — Florine Eishaut, rue de l'Hommelet, fort Mullier, 65. — Ernest Vallée, rue du Fort, 19. — Remi Vanrumbeke, rue de France, 121. — Léon Depaeuselaere, rue Bernard 70. - Marie Droquet, rue Labruyère, 75. — Marie et Joseph Leman, rue Paul Bert, maison Delcroix. — Palmyre Debussy, rue d'Arcole, cour Ducoulombier, 8. — Louis Vandekerckhove, rue Rohan cour Lebaucq, 4. — Clovis Vanovervelt, rue des Fleurs. — Marie Delacuder, rue des Anges, cour Puis, 5. — Clémentine Bonte, rue de l'Alma, 393. — Yvonne Ségard, rue de l'Ermitage, 15. — Henri Denef, Hôtel-Dieu. *Mariages* — Emile Debol, 21 ans, cordonnier, impasse des Arts, et Marie Berson, 20 ans, ménagère, rue Chanzy, 31 — Gustave Honche 28 ans, rattacheur, rue Archimède, 18, et Clémence Scalbert, 20 ans, rattacheuse, rue du Chat-an, 20. — Vital Delville, 31 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, et Catherine Strassel, 21 ans, bobineuse, rue du Tilleul, cour Oxombre, 9. — Cyrille Couplet, 21 ans, journalier, rue Dambenton, et Marie Calcard, 18 ans, journalière, rue Daubenton. — *Déclarations de décès du 6 janvier.* — Marie Lamarque, 86 ans, rue Lannes 3. — Zénaïde Pollet, 77 ans, rue du Moulin, 110. — Désiré Eiterman, 39 ans, Hôtel-Dieu. — Conrad Deloof, 75 ans, Hôtel-Dieu — Henri Watteau, 11 mois, rue de Ma-Campagne, 24. — Gabrielle Valcke, 2 ans, rue du Pile, maison Herchuez. — Alphonse Cognez 35 ans, tailleur d'habits, rue de la Paix, 7. — Charles Renaux, 23 ans, mécanicien, rue des Longues-Haies, 101. — Valentin Briez, 78 ans, rue de Tunis, 29. - Léonie Vanmansart, 82 ans, rue de Flandre, cour Dutheit, 19. — Jean-Baptiste Retens, 10 ans, rue Desaix, 26. — Deneulin, présenté sans vie, rue Sainte-Elisabeth, cour Wiesnier.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 5 janvier.* — Gustave Berte, rue du Chêne-Houpline. — Jules Dujardin, au Chopet. — Emma Dhesne, rue du Jambon. — Angéline Woismberghe, rue Saint-Pierre Cyrille Delrue, Place Charles Roussel. — *Du 6.* — Hélène Vuylsteke, rue du Haze. — Marie Perlier, au Beau-Pain. — Angèle Delobel, rue des Phalempins. — Amédée Fauquenoi, chemin du Clinchate. — Maurice Leclercq, rue de Calais. — Victorine Cocheteux, rue du Casino. - Julien Vermant, rue Fin de la Guerre. - Hélène Cayé, rue du Chêne-Houpline. — Marie Vouzelle, rue du Chêne-Houpline. — *Mariages.* — Théodore Vandenbroucke, 20 ans, rattacheur, et Cécile Degezelle, 23 ans, dévideuse. — Victor Dujardin, 23 ans, domestique, et Cornélie Cas cite, 25 ans, piqueuse. — Julien Clinckemaille, 18 ans, cordonnier, et Juliette Masquelier, 17 ans, ménagère. *Déclarations de décès du 5 janvier.* — Jules Baisez, 1 mois 10 jours, rue Dupontier. — Pierre Seritte, 78 ans 4 mois 26 jours, journalier, rue du Chêne-Houpline. — Julie Lemaire, 71 ans 11 mois, ménagère, rue Saint-Joseph. — *Du 6.* Charles Coudyser, 54 ans 10 mois cirier, rue de Gand. — Charles Mortier, 77 ans 4 mois, sans profession, aux Petites-Sœurs des Pauvres, rue de Lille. — Catherine Soyez, 76 ans, sans profession, rue de la Blanche Porte. — Achille Macaret, 25 jours, rue de la Malcense.

LANNOY. — *Déclarations de naissances du 1er au 6 janvier.* — Henri Rondeau, rue de Lille, cour Delplanque. — Laura Lansquenet, rue des Remparts. — Edouard Hostens, rue Royale, impasse des Arquetriers. — Noël Mutte, rue de Tournai. - Adelaïde Verdetroy, rue des Remparts. — *Déclarations de décès du 1er au 6 janvier.* — Cornille Rys, 64 ans, concierge, rue des Remparts. Louis Parzy, 71 ans, propriétaire rue de Lille. Sophie Selosse, 73 ans, Hospice. — Marie Vandenbroucke, 85 ans, rue de Lille. Henri Mouque, 84 ans, Hospice. — Sylvie Fourez, 77 ans, cabaretière, rue des Remparts. — Léontine Carrette, 3 ans, rue de Tournai.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Nous sommes priés d'annoncer que l'obit de Madame Richard DESROUSSEAUX, qui devait avoir lieu le 7 courant, en l'église Notre-Dame, sera remis à une époque ultérieure. 210944

Les amis et connaissances de la famille BRIET-GRIMONPONT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Valentin BRIET, veuf de Dame Sophie GRIMONPONT, décédé à Roubaix, le janvier 1890, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 8 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tunis, 29.

Les amis et connaissances de la famille DOLLENT-POLLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Zénaïde-Florence POLLET, décédée à Roubaix, le 6 janvier 189., dans sa 7e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 8 h. 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 119.

Les Filles de la Sagesse ont la douleur de vous faire part de la perte immense qu'elles viennent d'éprouver dans la personne de feu la Supérieure la Chère Sœur SAINT-GONZALES, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1890, dans sa 6e année, munie des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Elles vous prient d'assister au Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Sagesse.

Les amis et connaissances de la famille HERBAUX-JOVENELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Célestine-Joseph JOVENELLE, veuve en secondes noces de M. Auguste HERBAUX, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1890, à l'âge de soixante-douze ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 9 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 10 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Curé, 26.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 9 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste GUESQUIÈRE, décédé à Roubaix, le 21 décembre 1889, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 8 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis MAIREAUX, décédé à Roubaix, le 3 décembre 1889, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un [illegible] en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le [illegible] janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Demoiselle Pauline-Joséphine VITTÉ, épouse de M. Noël CLÉRY, décédée à Roubaix, le 30 novembre 1889, dans sa soixante-deuxième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 9 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme du T.-C. ERÈRE FRÉDÉRIC, ancien Directeur de l'école Notre-Dame, précédemment décédé à Roubaix, le janvier 1890 dans sa 62e année, muni des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, et priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — *Les sociétés qui* confient l'impression de leurs affiches, circulaire et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix.*

VARIÉTÉS

QUESTION CHEVALINE

SUITE. — Voir le *Journal de Roubaix* du 30 déc.

L'éparvin placé dans ces conditions et offrant ces caractères est toujours une tare très mauvaise qui finit par faire boiter le cheval, il faut surtout s'en méfier *lorsqu'il n'existe que d'un seul côté et* que les jarrets ne sont pas bien symétriques. L'*éparvin rond, en arrière* est peu à redouter, il est souvent même une *beauté à rechercher, c'est lorsqu'il est* dû à des abouts articulaires puissants qui indiquent une grande résistance, ce qui a lieu lorsque toute la charpente est solide ; *dans ce cas encore*, les jarrets doivent être bien symétriques ; — si le creux interne du jarret est comblé par un boursoufflement mou, cédant au toucher, il y a *ressigon.* On pince légèrement le rein pour juger de sa souplesse qui est un indice de santé, à moins qu'elle ne soit trop exagérée, ce qui dénote de la faiblesse ; l'usure ou la maladie rendent le rein raide. On se porte alors à la hauteur du jarret, perpendiculairement au cheval, pour voir si l'extrémité du *calcaneum* n'est pas affectée de *capelet*, tare molle qui n'est que disgracieuse à l'œil, si elle est due à un boursouflement de la peau, mais qui est grave si elle est le résultat d'un épanchement de synovie.

Dans le premier cas, le plus fréquent, la tumeur, située sur la pointe du jarret seulement, n'offre aucune fluctuation sous les doigts ; dans le second cas, la tumeur, toujours plus grave, mais rare fait saillie sur les cotés et annonce, au toucher, la présence d'un liquide interne. Le capelet simple peut être produit par un coup ou par le frottement contre un mur, contre la séparation d'une stalle ; mais, il indique souvent un cheval qui rue, difficile à atteler ; mettant, comme on dit, *les pieds dans le plat.* C'est de cette place qu'on découvre la *jarde*, tare osseuse, souvent grave, qui survient à la partie inférieure et postérieure de la face externe du jarret ; — elle existe lorsque la face postérieure du canon, au lieu de présenter une ligne parfaitement droite de la pointe du jarret au boulet, présente un soubresaut à hauteur de la tête du péroné externe ; — lorsque l'œil a saisi la moindre déviation en ce endroit, il faut faire lever le membre antérieur du même côté et glisser le doigt le long du tendon pour s'assurer qu'il y a bien jarde ; — s'il se trouve entre le tendon et l'extrémité du péroné une *gouttière* qui laisse passer l'extrémité du doigt, il y a simplement *jardon* plus ou *moins fort*, saillie osseuse qui peut devenir jarde lorsqu'elle *fuse et qu'elle a tourné* selon l'expression consacrée.

On passe ensuite *derrière le cheval* pour juger de l'écartement des hanches, qui est rarement trop considérable et fait parfois que le cheval *se berce* du derrière; — lorsque les hanches sont trop rapprochées et peu apparentes, on les dit *cornées*, dans ce cas, elles manquent de force ; si une hanche est plus basse que l'autre, on dit que le cheval est *déhanché, épointé*, ou qu'il a un *coup de balai* ; cette disposition est souvent le résultat d'une fracture du coxal où d'un coup violent au passage d'une porte. Lorsqu'on voit le garrot proéminent au-dessus de la croupe et l'encolure bien détachée, on dit que le cheval est *fait en montant*, qualité très-appréciée surtout pour la selle ; si, au contraire, la croupe cache le dos, le garrot et quelquefois une partie de l'encolure, le cheval est *plongé*, bas du dedevant et mal greffé.

On voit l'anus qui doit être exempt de fistule et de tumeurs *mélaniques* chez les chevaux gris. « *Cherchez l'anus bien bondé et méfiez-vous de l'anus béant et venteux.* » disent les Arabes. Chez la jument, la vulve porte parfois des traces de blessures résultant d'une gestation laborieuse ; il faut s'assurer qu'il n'y a pas communication entre l'extrémité de l'intestin et le vagin dans lequel tombent alors les crotins.

On juge de l'ampleur des muscles fessiers, de ceux de la cuisse et des mollets ; lorsque ces muscles sont accentués, on dit que le cheval est bien *gigoté* ; si, au contraire, ils sont peu apparents, la cuisse est dite *plate* ou de *grenouille*, ce qui annonce peu de puissance.

C'est de là qu'on voit le mieux si la cuisse est bien dessinée et vient s'adapter à des jarrets larges et bas. On considère en même temps les deux membres qui doivent être symétriques ; on juge si les éparvins en arrière et les jardons qu'on peut apercevoir alors sont égaux ; si les gouttières sont bien évidées, toutes choses qui donnent une grande force aux membres au lieu de les tarer. On dit alors que le cheval a les *éparvins* ou les *jardons bien faits.* On voit si les aplombs sont réguliers, si les jarrets sont trop *ouverts, clos* ou *crochus*, et par suite si le cheval est *cagneux*, c'est-à-dire si les pinces en dedans, ou *panard* avec les pinces en dehors, — si les plis des paturons n'ont pas de *crevasses* ou de *prises de longe*, si les talons sont hauts ou bas, larges ou serrés. Il faut encore jeter un dernier coup d'œil sur les plis des genoux, où peuvent survenir des crevasses appelées alors *malandres*, — sur les canons qui sont parfois affectés d'une maladie connue sous le nom d'*eaux aux jambes*, — et enfin sur les plis des paturons et les talons antérieurs. On examine ensuite comparativement les paturons antérieurs et les paturons postérieurs, surtout à la couronne, en se gardant bien de prendre pour *forme* les éminences osseuses internes et externes de chacun de ces phalangiens, mais en se rendant néanmoins compte de la plus petite irrégularité de conformation dans cette région.

On passe alors du côté *hors montoir*, si l'on a commencé du côté *montoir*, ou réciproquement, et l'on opère identiquement, comme on l'a déjà fait, en allant toutefois de l'arrière-main à l'avant-main se plaçant exactement comme il a été indiqué, dans une position symétrique, principalement pour la jarde, la pointe de l'épaule, le rein et l'éparvin.

Cet examen terminé, on se porte à quelque pas en avant de la tête du cheval pour voir la direction, la longueur, l'écartement ou le rapprochement des oreilles, qui ne doivent pas se toucher du bas comme dans la tête dite de *lièvre, busquée et étroite de certains chevaux hollandais*, mais être bien espacées, comme chez le cheval arabe ; — la largeur du front, siège de l'intelligence, qui doit être carré; — la *dilatation des naseaux*, qu'il faut bien ouverts ; — de la poitrine, qui ne doit pas être *plaquée*, étroite ; — à la largeur des genoux et des boulets : « *Petits boulets, petits pieds, mauvais service;* » (Général Morris), ce qui est très-vrai, surtout pour les boulets vus de profil ; — les aplombs, qu'il faut rechercher autant que possible réguliers ; — le genou en dedans est dit *genou de bœuf*, et en dehors, *genou cambré.* Le *genou de veau* est rond et étroit. — Lorsque le pied est dévié en dehors, le cheval est dit *panard* du coude, du genou ou du boulet, selon que la déviation part de l'un de ces points ; dans ce cas, le cheval en marche *billarde*, décrivant avec le pied un cercle en dedans; — il en est de même pour la déviation en dedans, qui fait donner au cheval la dénomination de *cagneux ;* dans ce cas, le cheval en marche, décrivant un cercle en dehors, *fauche.*

M. Richard, du Cantal, dit du genou : « 1° qu'il doit être dans la ligne d'aplomb du membre; 2° fort bien développé et sans tares qui puissent borner son jeu; 3° exempt de blessures ou cicatrices, qui sont quelquefois un caractère de faiblesse; 4°, enfin, il doit être près de terre. » — Les tumeurs osseuses du genou sont toujours très graves, mais rares; on les nomme *osselets* ; — le genou entouré d'osselets est dit *cerclé*; — la tumeur molle, due à un épanchement de synovie, se nomme *vessigon* ; le cheval qui porte à la face antérieure du genou des traces de blessures est dit *couronné* ; les maquignons de bas étage enduisent dans ce cas le genou d'un corps gras noir qui dissimule la cicatrice et vont jusqu'à coller dessus un morceau de feutre de la couleur du poil, souvent difficile à voir.

Disons en passant, qu'il y a de braves gens dans toutes les professions, et que les marchands sérieux, ayant une nombreuse clientèle, comme il s'en trouve beaucoup, se respectent trop pour user de moyens frauduleux, sachant bien qu'on ne trompe pas deux fois le même individu; ils se contentent de faire paraitre leurs chevaux le plus possible, et en cela ils sont dans leur rôle. Il est bon néanmoins d'être toujours sur ses gardes. Il faut se méfier surtout des *soi-disants petits éleveurs*, connus sous le nom de *Jacques*, qui usurpent souvent ce titre pour capter la bienveillance, et sous une apparente bonhomie, usent de toutes les ruses pour tromper l'acheteur.

On compare encore une fois entre eux les membres de devant, puis ceux de derrière, — principalement les paturons; — on se baisse légèrement pour regarder entre les membres de devant afin de découvrir les mamelles ou le fourreau, ce qui dénote une côte bien descendue. — On voit si les plis des jarrets ne sont pas affectés de crevasses dites *solandres.*

Pour résumer cet examen du cheval de pied ferme, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer les recommandations de M. le lieutenant-colonel Basserie.

« Le cheval doit être vu calme, sa conformation doit être jugée de pied ferme, les allures ne doivent pas confirmer ou rectifier un jugement *favorable* déjà porté, et ces dernières, même les plus brillantes, peuvent être obtenues par des moyens factices ; l'acheteur ne doit pas permettre que le cheval soit mis en mouvement avant de l'avoir bien examiné, *en commençant toujours par les sabots.* Il faut toujours s'assurer si l'équilibre et l'harmonie dans la conformation permettront au cavalier l'aisance, et au cheval les moyens nécessaires.

Tout cheval dont les aplombs paraissent douteux ou les extrémités fatiguées, doit être vu à bout de longe, c'est-à-dire sans qu'il lui soit imposé la moindre contrainte et lorsque vu ainsi, de face et de profil, l'ensemble de l'animal parait assez régulier, juger une dernière fois cet ensemble en se plaçant à hauteur et à un mètre de la tête du cheval pour l'examiner de *biais.* L'acheteur juge alors de la rondeur ou de la déclivité des côtes, si les pointes d'épaules sont suffisamment accusées et écartées, si le sternum est rentré ou proéminent, si les coudes ne rentrent pas sous une poitrine dont l'étroitesse peut aussi s'accuser par une dépression des côtes sternales. De ce même point, il jugera mieux aussi du plus ou moins d'étendue du flanc, de la puissance des muscles du bras, de l'épaule, de la largeur du rein et un dernier coup d'œil sur les membres, lui indiquera le plus ou moins de netteté des jarrets et la gravité des tares qu'ils peuvent présenter à leur face interne. C'est ainsi que de pied ferme et promptement, la puissance et les moyens d'un cheval doivent être devinés par l'acheteur, et qu'on distingue entre deux chevaux ayant la même apparence de distinction ou de volume, celui qui vaut 1,500 francs ou celui qui ne vaut que 100 écus. »

UN ARDENNAIS.

(A suivre.)

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld sédatifs des bronches

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippes, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies. 20065

AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
GRANDE
SPECIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
ET BRODERIE A LA MAIN
à **Remiremont** (Vosges)
Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour enfants, tels que :
Robes blanches et couleurs, Tabliers, Douillettes et Pelisses cachemire, Robes de baptême, etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
Jupons et Pantalons flanelle
pour dames et enfants
Châles de laine et Capelines, etc.
CHOIX CONSIDÉRABLE
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS & TAIES
brodés
Prix exceptionnels
BRODERIES EN TOUS GENRES
Dépôt de Toiles des Vosges
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Maison reconnue depuis de nombreuses années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

A. BOUTRY, ENTREPR
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

Les « Célestins » de Vals

Un grand nombre de nos lecteurs nous ont déjà demandé et redemandé les eaux de table, prime gastronomique du journal. Nous n'avons donc plus à en faire l'éloge.

Presque partout l'usage régulier des eaux minérales naturelles s'impose par suite du mauvais état des eaux fournies à l'alimentation. Nous ne saurions donc trop recommander les « Célestins » de Vals, très gazeuses, très pures, suffisamment minéralisées pour être bienfaisantes et dont l'usage peut être régulier et constant à tous les repas, à la dose d'un litre par jour et par personne.

Pour recevoir une caisse de 50 bouteilles, adresser un mandat poste de 15 fr. à l'*administration* du journal. Les frais de port ne paient à part et en sus, au moment de la livraison.

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CIMENTAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

MIRABEL (Tarne-et-Garonne)

Vos Pilules Gicquel sont de vrais talismans, tant est subit et inattendu l'heureux effet qu'elles produisent ! Depuis que j'en fais usage : plus de maux de tête, plus de points dans le côté, plus de douleurs dans les reins. Estomac et ventre libres; digestion et sommeil parfaits. Veuillez m'envoyer une autre boîte (à 1 fr. 50) de ces bonnes *Pilules Gicquel.*
210844 Vve LONG, presbytère de Mirabel.

MARCHÉS A TERME

Cours du 7 Janvier 1890

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	.... »	.... »	6.37 1/2	.... »	6.42 1/2	.... »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »	6.25 »	6.20 »	6.55 »	6.55 »
Février	.... »	.... »	6.17 1/2	.... »	6.00 »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.15 »	6.15 »	6.55 »	6.55 »
Mars	6.47 1/2	.... »	6.15 »	6.10 »	5.90 »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.15 »	6.12 1/2	6.45 »	6.45 »
Avril	.... »	.... »	6.17 1/2	.... »	5.90 »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.12 1/2	6.10 »	6.45 »	6.45 »
Mai	.... »	.... »	6.17 1/2	6.07 1/2	5.85 »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.10 »	6.10 »	6.42 1/2	6.42 1/2
Juin	.... »	.... »	6.07 1/2	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.10 »	6.10 »	6.40 »	6.40 »
Juillet	.... »	.... »	6.10 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.10 »	6.10 »	6.40 »	6.40 »
Août	.... »	.... »	6.10 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.10 »	6.10 »	6.40 »	6.40 »
Septembre	.... »	.... »	6.10 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.10 »	6.10 »	6.40 »	6.40 »
Octobre	.... »	.... »	6.10 »	6.07 1/2	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Novembre	.... »	.... »	6.10 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Décembre	.... »	.... »	6.05 »	.... »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B — Peigné Buenos-Ayres correspondant au type B d'Anvers — Cours de la veille MARCKS	Cours du jour MARCKS	TYPE C — Peigné Buenos-Ayres correspondant au type M d'Anvers — Cours de la veille MARCKS	Cours du jour MARCKS	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2 — Cours de la veille	Cours du jour	LE HAVRE (par télégraphe) — Buenos-Ayres — Prima Bonne Courante 36 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres — PRIMA COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	5 12 1/2	5 10 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	6.92 1/2	6.92 1/2	185 1/2	185 1/2	176 »	176 »
Février	5 12 1/2	5.05 »	... »	.. »	... »	... »	... »	... »	6 92 1/2	6.92 1/2	183 1/2	183 1/2	175 »	175 »
Mars	5.07 1/2	5 05 »	.. »	... »	... »	... »	6.22 1/2	6 22 1/2	.. »	.. »	182 »	182 »	174 »	174 »
Avril	5.07 1/2	5 05 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	182 »	182 »	... »	.. »
Mai	5 07 1/2	5 05 »	... »	.. »	... »	.. »	.. »	.. »	... »	.. »	181 1/2	181 1/2	.. »	... »
Juin	5 07 1/2	5 05 »	... »	. »	... »	... »	... »	.. »	.. »	.. »	181 »	181 »	... »	... »
Juillet	5 07 1/2	5 02 1/2	.. »	... »	.. »	... »	... »	... »	.. »	... »	180 1/2	180 1/2	... »	... »
Août	5 05 »	5.02 1/2	... »	... »	... »	... »	... »	.. »	.. »	.. »	180 1/2	180 1/2	... »	... »
Septembre	5.05 »	5 02 1/2	... »	... »	.. »	... »	.. »	.. »	.. »	.. »	180 1/2	180 1/2	... »	.. »
Octobre	5 05 »	5 02 1/2	. »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	.. »	180 1/2	180 1/2	... »	... »
Novembre	.... »	.... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	.. »	... »	180 1/2	180 1/2	... »	... »
Décembre	.... »	.... »	... »	... »	.. »	... »	... »	... »	... »	... »	.. »	... »	... »	... »

FEUILLETON DU 8 JANVIER 1890 — N° 15

LA CONFESSION D'UN PÈRE

Par VICTOR FOURNEL

XII

Le dimanche qui suivit le jour des Rois, nous eûmes les Clément à dîner, et avec eux madame Dormois et son fils Henri. Nous connaissions ceux-ci depuis longtemps : en son vivant le père avait été mon collègue au ministère ; mais c'étaient de simples relations plutôt que des amis, et je ne laissai pas d'être assez surpris en apprenant qu'ils étaient invités. Hélène me parla d'une rencontre chez les Clément et d'une autre au Luxembourg, où l'on avait longuement causé et qui avait été l'occasion naturelle de cette invitation. La fève échut à Henri: je crois bien que la maîtresse de la maison avait poussé le coude au sort pour diriger son choix.

J'avais offert une bouteille de vin de Champagne, régal des grands jours, et dont les femmes, même celles qui ne boivent que de l'eau, sont généralement si friandes. La détonation du bouchon, la mousse qui débordait des flûtes en pétillant, excitèrent la verve et la gaieté. On cria : *Le Roi boit !* avec un tel entrain que, pendant un quart d'heure, j'en oubliai mes angoisses et criai aussi fort que les autres.

Le roi choisit naturellement Adrienne pour sa reine, et, lorsqu'ils burent ensemble, ce fut un vacarme comme je n'en avais jamais entendu chez moi ; les femmes surtout étaient excitées au plus haut point. Après le dîner, on joua du piano, on chanta. Henri se montra toute la soirée fort assidu près d'Adrienne. Avant de partirr il dit un mot à l'oreille de sa mère et nous annonça qu'il tenait à payer la dette de sa royauté. On prit rendez-vous à quinze jours de là chez madame Dormois, et cette nouvelle réunion ne fut guère moins animée. Les deux jeunes gens, voisins à table, causèrent beaucoup tout bas. Votre mère était radieuse ; moi, je ne voyais rien.

XIII

Le 28 février, comme j'entrais dans le bureau de mon chef M. Hamon, je le trouvai en train de lire son journal :

— Il y a des gens qui ont vraiment de la chance, fit-il en me voyant. Ecoutez-moi cela, Gilbert.

Et il lut :

« On annonce de Monte-Carlo que lord C... vient de faire sauter la banque. Lord C... qui, depuis quinze ans, passe régulièrement la saison d'hiver à Cannes, où il possède une magnifique villa sur les bords du golfe, est ce riche Anglais dont, il y a deux ou trois mois, un *pick-pocket* demeuré inconnu déroba dans la gare même de Cannes, au moment où il descendait de wagon, le portefeuille contenant environ cent mille francs. Ainsi se trouve en partie réparée une perte à laquelle, d'ailleurs, la grande fortune de lord C... lui avait permis de ne prêter qu'une légère attention. »

— Est-elle assez forte, hein ! Canailles d'Anglais ! ajouta-t-il en tapotant sur son journal; car étant fils d'un ancien capitaine de la garde impériale ; il avait les Anglais en horreur. Il n'y en a que pour eux ! Pas de danger que ces choses-là nous arrivent, à vous ou à moi, nein ? Et d'abord celui qui pourrait nous voler cent mille francs serait bien malin, n'est-ce pas Gilbert.

Il me regarda ; j'étais devenu livide.

— Ah ! mon Dieu, quelle figure de déterré vous avez là ! Ma parole, on croirait que c'est vous qui avez *fait* le portefeuille.

Il n'avait pas encore fini que j'étais sur lui, blême, furieux, le secouant par le collet de son paletot ;

— Comment ! comment ! bégayais-je en claquant des dents... Vous osez dire !... vous osez !... Malheureux !

— Qu'est-ce qui vous prend ? fit-il en me repoussant avec force. Et, fixant sur moi des yeux stupéfaits : « Eh bien, vous entendez la plaisanterie, vous ! Tous mes compliments ! »

— Ah ! c'était une plaisanterie !

— Il vous faut un certificat par-devant notaire ?

J'avais eu le temps de reprendre mon sang-froid.

— Excusez-moi, fis-je tout honteux. Je n'aime pas ce genre-là. Vous savez que j'ai toujours été susceptible sur les questions d'honneur. Et j'ai les nerfs malades depuis quelque temps.

— Soignez-vous, mon cher, répondit-il d'un ton sec.

Rentré dans mon bureau, je me mis à l'arpenter à grands pas, avec agitation :

« J'ai failli me trahir... Je me suis trahi... Il est impossible qu'il n'ait pas compris... Il va me dénoncer. »

L'idée me vint qu'un garçon pouvait entrer et me surprendre ainsi. Je composai mon visage, forçai mon corps à se rasseoir et essayai de retenir ma pensée, mais elle s'échappait toujours :

« Je connais la vérité maintenant. Me voilà en face d'elle ! Je suis mis en mesure de restituer. J'ai dit que je le ferais. Oui, il faut que je le fasse. Je le ferai, certainement, — si je puis... Pourquoi le journal ne le nomme-t-il pas ?... Lord C... ; lord C... ; comme c'est commode ! Il est bien facile de mettre la première initiale venue.

Il faudra faire une enquête, éveiller les soupçons, me dénoncer moi-même... Il y a trois mois de cela... On ne comprendra jamais mes raisons ; on me prendra pour un voleur, un pick-pocket, c'est le mot qu'emploie le journal... Après tout, qui sait si ce portefeuille est le même ? Il passe bien des gens à Cannes... Il est très possible qu'on ait vraiment volé son portefeuille à ce lord C... ; le journal le dit formellement. Et alors ce n'est pas le mien ; car, moi, je l'ai trouvé. D'ailleurs, il parle de cent mille francs, le journal, et il n'y en avait que soixante mille. On ne manquerait pas de croire que j'ai gardé la différence. Voilà tout ce que j'y gagnerais... Allons, allons, c'est une histoire en l'air, une mystification, un canard. Et ce qui le prouve